



DIPLOME UNIVERSITAIRE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL(E) DE MAIRIE

Un nouveau Diplôme de Secrétaire Général(e) de Mairie
depuis la rentrée de septembre



Mardi 06 mai 2025, **M. Mathias BERNARD**, Président de l'Université Clermont Auvergne, **Mme Pascale BRUN**, Maire d'Agnat représentante du CDG63, et **M. Flavien NEUVY**, Président de l'AMF63 **ont signé une convention de mise en œuvre du Diplôme Universitaire**.

Cette convention vise à sécuriser les engagements réciproques des Parties, à renforcer les actions de professionnalisation et structurer un dispositif pédagogique adapté aux attentes des collectivités locales.

OBJECTIFS :

- **Promouvoir le métier de secrétaire général(e) de mairie, à la suite de la loi du 30 décembre 2023 visant à le revaloriser**
- **Proposer un parcours de formation complet, avec des modules dispensés par des universitaires et des professionnels ou élus des collectivités territoriales**
- **Miser sur la mise en application des apprentissages grâce à de longues périodes de stage sur le terrain**
- **Offrir de réelles perspectives d'emploi à l'issue de la formation**
- **Apporter une solution concrète aux communes du Puy-de-Dôme faisant face à une absence ou à un départ de leur secrétaire général(e) de mairie**

La première rentrée, en septembre 2025, a d'ores et déjà rassemblé 19 inscrits, confirmant la pertinence et l'attractivité de ce nouveau Diplôme Universitaire.